



**Note à l'intention des medias N°23
15 novembre 2004**

L'ACCOUCHEMENT DOIT SE FAIRE EN PRESENCE DE SOIGNANTS QUALIFIES: IL Y VA DE LA VIE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE

Genève – Pour que la communauté internationale puisse atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) d'une réduction des deux tiers de la mortalité maternelle d'ici 2015, il faut augmenter d'au moins 333 000 le nombre des soignants qualifiés dans les pays en développement qui assistent la mère au moment de l'accouchement. C'est ce qui ressort d'une déclaration commune* rendue publique aujourd'hui par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO) et la Confédération internationale des sages-femmes (ICM).

Par soignants qualifiés on entend des professionnels de la santé capables d'apporter les soins nécessaires lors d'un accouchement normal et de reconnaître et prendre en charge les complications qui surviennent chez la mère et le nouveau-né en orientant les cas vers des services spécialisés. Ce personnel qualifié joue un rôle essentiel pour réduire la mortalité et la morbidité de la mère et du nouveau-né souligne la déclaration commune qui lance un appel en faveur d'une amélioration de la surveillance et de la notification des progrès accomplis en vue d'atteindre la cible des OMD concernant la proportion des naissances ayant lieu en présence de soignants qualifiés - laquelle doit passer à 90 % d'ici 2015.

Le retard est particulièrement sensible dans les pays en développement. Dans les pays développés et les pays à économie en transition, la proportion moyenne des accouchements qui ont lieu en présence de soignants qualifiés dépasse 90 %. Les niveaux les plus faibles sont enregistrés en Afrique orientale (33,6 %), en Asie centrale et méridionale (37,5 %) et en Afrique de l'Ouest (39,6 %), alors qu'on atteint déjà 84,8 % en Amérique du Sud. Pour l'ensemble de la planète, la proportion des accouchements qui ont lieu en présence de personnel qualifié n'est que de 61 %.

Comme l'a souligné Joy Phumaphi, Sous-Directeur général chargé de la santé familiale et communautaire à l'OMS, « lors de l'accouchement, des complications potentiellement mortelles surviennent dans 15 % des cas. Pour la mère et le nouveau-né, la présence de personnel qualifié signifie souvent la différence entre la vie et la mort. Les soignants qualifiés peuvent non seulement reconnaître et éviter des crises médicales en situation réelle, mais aussi orienter les femmes vers un service capable de leur sauver la vie lorsque des complications surviennent. »

La déclaration commune définit la notion de soignants qualifiés, précise les compétences nécessaires et indique la formation et l'appui dont ils doivent bénéficier. Dans cette déclaration, l'OMS, la CIM et la FIGO demandent instamment à la communauté internationale, aux associations professionnelles et aux donateurs de faire de l'accouchement en présence de

Note à l'intention des medias N°23

Page 2

soignants qualifiés une priorité pour toutes les femmes enceintes et les nouveau-nés en mettant l'accent sur l'augmentation des effectifs, le renforcement des capacités et l'amélioration des ressources disponibles.

* Il est possible de télécharger le document "*Making Pregnancy Safer: the critical role of the skilled attendant*" à l'adresse : http://www.who.int/reproductive_health/MNBH/index.htm

Pour plus de renseignements, s'adresser à Xu Baert, Communications, Département Pour une grossesse à moindre risque, (Tél. : +41 79 475 3436 ; portable +41 79 475 5562 ; courriel baertx@who.int). Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond de l'OMS, ainsi que d'autres renseignements sur le sujet peuvent être obtenus sur Internet à la page d'accueil de l'OMS www.who.int.